



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Campus connecté de Villeneuve-sur-Lot

Question au Gouvernement n° 1632

Texte de la question

CAMPUS CONNECTÉ DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Mme la présidente . Avant de lui donner la parole pour sa première question au gouvernement, je tiens à saluer l'arrivée dans notre hémicycle de Mme Emeline Rey-Rinchet, élue députée de la 3e circonscription du Lot-et-Garonne le 21 avril, en remplacement de M. Guillaume Lepers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Madame Rey-Rinchet, vous avez la parole.

Mme Emeline Rey-Rinchet . Depuis plusieurs années, État, collectivités et universités s'efforcent de concrétiser une ambition essentielle pour notre pays : rendre l'enseignement supérieur accessible partout et à tous. Pour de nombreux jeunes des territoires ruraux, l'accès à la formation ne dépend pas seulement du mérite ou de la motivation, mais aussi de la capacité à payer un loyer, à financer des déplacements ou à quitter totalement son environnement familial.

Compte tenu de cette réalité, nous avons commencé à bâtir une dynamique de décentralisation avec les campus connectés. Ils permettent à des étudiants de suivre des formations supérieures à distance dans les territoires ruraux. Pourtant, alors que les lycéens découvrent depuis hier soir les résultats de Parcoursup, le campus connecté de Villeneuve-sur-Lot, l'un des plus performants de Nouvelle-Aquitaine, voit son avenir brutalement fragilisé par le désengagement de son partenaire universitaire. Depuis 2021, près de 200 étudiants y ont été accompagnés. Ces étudiants n'auraient pas poursuivi d'études supérieures sans ce dispositif. Et autour d'eux, tout un écosystème local de formation s'est construit avec les collectivités, les acteurs économiques et les établissements partenaires.

Cette situation suscite une inquiétude profonde : assistons-nous à un recul de la politique de décentralisation de l'enseignement supérieur ? Alors que nos territoires souffrent déjà d'inégalités croissantes dans l'accès aux soins, à l'emploi, à la mobilité, devons-nous désormais accepter une nouvelle fracture, celle de l'accès à la formation ? Quelle est la stratégie du gouvernement pour garantir aux jeunes ruraux un accès réel à l'enseignement supérieur et préserver les dispositifs qui permettent de lutter contre cette rupture d'égalité territoriale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

M. Philippe Baptiste, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace . Les campus connectés permettent d'offrir de réelles opportunités à de jeunes étudiants éloignés de l'enseignement supérieur par la distance géographique les séparant des grands centres universitaires. C'est un moyen d'inscrire une réussite étudiante au sein des territoires. Ils sont d'ailleurs fortement soutenus par les collectivités territoriales, qui fournissent des moyens financiers et parfois des ressources humaines. Au vu de la réussite du dispositif, nous avons souhaité l'installer dans la durée et en 2026, nous consacrons 2 millions d'euros à son renouvellement, l'État apportant jusqu'à 50 % du financement, qui peut atteindre 50 000 euros par an.

Nous visons un refinancement total, à hauteur de 12 millions d'euros, sur la période 2026-2028. Mon engagement est complet sur ce point. C'est l'un des dispositifs, mais pas le seul, destinés à soutenir la déconcentration de l'enseignement supérieur au plus proche des territoires.

S'agissant du campus de Villeneuve-sur-Lot, l'université de Bordeaux a en effet engagé tardivement et unilatéralement une réflexion sur son engagement dans ce dispositif. Des échanges sont en cours entre la région académique Nouvelle-Aquitaine et l'université de Bordeaux afin d'assurer la poursuite du projet. Ce dernier pourrait s'appuyer davantage sur les services de l'éducation nationale au niveau local afin de partager certaines fonctions de gestion et de pilotage. Les discussions vont s'engager sur ce fondement. Si cette solution n'aboutissait pas, d'autres pistes seront naturellement recherchées, notamment la possibilité d'une association avec un autre établissement.

Le gouvernement étant soucieux de garantir l'accès de toutes et de tous à l'enseignement supérieur, vous pouvez compter sur notre engagement en faveur de l'ensemble de ces dispositifs.

Mme la présidente . La parole est à Mme Emeline Rey-Rinchet.

Mme Emeline Rey-Rinchet . Merci de votre soutien à notre campus de Villeneuve-sur-Lot et à l'accès à l'enseignement supérieur pour nos jeunes issus de zones rurales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Emeline Rey-Rinchet](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1632

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2026